



DINER de l'ASSEMBLEE GENERALE

Comme tous les ans, notre assemblée générale sera suivie d'un dîner qui sera servi dans les salons du Majestic.

Celui-ci, préparé par le traiteur « OSMOSE » que vous aviez beaucoup apprécié l'an passé, vous proposera cette année :

- Tataki de bœuf snaké et mariné à l'huile de truffe blanche, copeaux de légumes craquants et herbes fraîches,
- Ballotine de poulet fermier, cuit à basse température, farcie aux champignons, jus de thym frais, écrasé de pomme de terre, pointes d'asperges vertes
- Diablotin chocolat framboise, coulis de fruits rouges.

Nous espérons que ce programme va vous séduire et vous prions de nous retourner, **sans attendre et le 2 août au plus tard**, le bulletin ci-dessous.

Bien cordialement.

Bulletin d'inscription

Nom et prénom(s).....

S'inscrit/ s'inscrivent au dîner suivant l'Assemblée Générale de l'ARVAC le
9 août 2018 au Majestic

Nombre de personnes :

Ci-joint mon chèque à l'ordre de « ARVAC » :(par personne €40.00) de
€.....
à adresser à :

Roland de LUZE, 126 chemin des Lauzes, le TOUR.

74400 ARGENTIERE

BP 7 – 74401 Chamonix Mont-Blanc – <http://www.arvac.info>

Association enregistrée à la Sous-Préfecture de Bonneville sous le n°1298 le 28 août 1967 et publiée au J.O. du 21 septembre 1967
Les statuts ont été modifiés en 1997, 1999, 2011 et régulièrement publiés.

Membre fondateur de la Fédération Française des Associations de Résidents des Stations de Montagne
Membre fondateur de la Fédération pour la Protection de l'Environnement des Stations de Montagne de Haute-Savoie